



La Fondation s'est donné pour mission de rendre possible l'intégration complète au sein de la société des personnes en situation de handicap principalement physique et de toute personne dont les besoins correspondent aux compétences et ressources de la Fondation.

Dans ce processus, la personne bénéficiaire est unique et responsable, actrice et décideuse de son propre parcours.

Respect, solidarité, qualité, proximité, autodétermination sont les mots clés de la philosophie de la Fondation.

La Fondation se tourne vers une gouvernance distribuée où chacun doit être responsable et force de proposition.

Afin de compléter notre équipe, nous recherchons, dès que possible, un

CIVLISTE : AIDE ANIMATEUR EN RÉSIDENCE (88411)

LIEU DE TRAVAIL	En résidence
ENTRÉE EN FONCTION	A convenir
TAUX D'ACTIVITÉ	100%
TYPE D'EMPLOI	A durée déterminée
RENSEIGNEMENTS	Florian Termat Assistant RH Tél. 022 309 11 32

EXIGENCES

- **Durée minimale de l'affectation : 3 mois**
- **Résider dans le canton de Genève**
- **Permis de conduire cat. B**
- **Avoir un casier judiciaire vierge**

BUT DE LA FONCTION

60% : Encadrement d'activités

Activités sociales, éducatives et culturelles: Organiser diverses activités sociales (fêtes, repas, sorties). Eveiller et développer l'intérêt des bénéficiaires pour la vie culturelle (visites de musées, cinéma, expositions). Proposer et organiser les activités récréatives, divertissantes (danse, lecture, chant, bricolage). Accompagner les résidents chez le coiffeur, faire les courses, au restaurant.

30% Aide aux résidents

Apporter une assistance aux résidents qui ne peuvent s'alimenter de manière autonome.

10% Suivi des transports

Planifier les activités en fonction des contraintes de la résidence. Organiser et réserver les transports. Conduire les véhicules de la Fondation. Transmettre les informations inter-résidences et dans les ateliers



CIVILISTE : AIDE ANIMATEUR EN RÉSIDENCE (88411)

Cahier des charges prioritaire

AUTRES PRECISIONS

- Durée d'affectation minimale : 3 Mois
- Temps de travail hebdomadaire : 40 Heures/semaine
- Horaire de travail fixe : Non
- Vérification de la réputation : Oui
- Cyberadministration : Oui
- Programme prioritaire: Oui
- Travail le week-end: Possible
- Travail de nuit : Possible
- Logement fourni : Non
- Nourriture fournie : Non

Cours ZIVI

- Assistance aux personnes ayant un handicap 1 (BMB 1)
- Assistance aux personnes ayant un handicap 2 (BMB 2)
- Communication et accompagnement (KoBe)

EXIGENCES

Connaissances exigées

- Bonne organisation.
- Sens du contact
- Permis de conduire cat. B

Connaissances souhaitées

Sensibilisation au handicap

Exigences posées au civiliste

L'Office fédéral du service civil vérifie systématiquement le casier judiciaire du civiliste ainsi que l'extrait spécial du casier judiciaire et décide de la possibilité ou non d'une affectation. Tout délit en lien avec les voies-de-faits, les mœurs, l'abus de confiance, la circulation routière et les stupéfiants est éliminatoire

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre dossier **complet** (lettre de motivation, CV) par email uniquement : florian.termat@foyer-handicap.ch